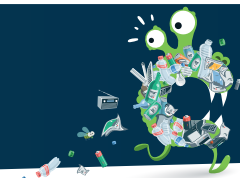


Mémo-tri



CHAQUE GESTE COMPTE, MAITRISONS NOS DÉCHETS



EMBALLAGES ET PAPIERS

En +



**TOUS LES POTS ET BARQUETTES,
TOUS LES SACHETS ET
ÉCO-RECHARGES, TOUS LES
PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL**



**TOUS LES FILMS ET
SACS PLASTIQUES**



**TOUS LES EMBALLAGES
EN MÉTAL**



**TOUS LES FLACONS, BIDONS ET
BOUTEILLES PLASTIQUES**



**TOUS LES PAPIERS ET
CARTONS**

- ▶ vidés de leur contenu
- ▶ en vrac sans sac
- ▶ non imbriqués
- ▶ sans les laver



EMBALLAGES EN VERRE

Pour chaque tonne collectée, 1 € reversé à l'association



- ▶ vidés de leur contenu
- ▶ en vrac sans sac
- ▶ sans les laver



BOUTEILLES, POTS ET BOCAUX EN VERRE
Sans bouchons, capsules ou couvercles

ATTENTION

Sont à déposer avec vos ordures ménagères :
pots de fleurs, vaiselles, faïence,
vitrocéramique, porcelaine...



ORDURES MÉNAGÈRES

LES EXCEPTIONS DU TRI :

- les déchets d'hygiène
- les déchets d'entretien ménager
- les petits objets cassés
- les restes alimentaires

▶ à déposer dans un sac fermé



BIODÉCHETS

JE DÉPOSE DANS MON COMPOSTEUR :

- marc de café, filtres, sachets de thé biodégradable
- épluchures
- petits cartons d'emballage
- papier essuie-tout, rouleau en carton
- petits branchages

En cas d'absence de composteur



Sur lecotentin.fr, retrouvez :

- ▶ Toutes les informations sur les consignes de tri,
- ▶ Les jours et heures de collecte,
- ▶ Les modalités pour changer de bacs ou récupérer vos sacs.

POUR EN SAVOIR +

triercestdonner.fr
lecotentin.fr



Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.



leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION



lecotentin.fr

Mémo-tri

→ à déposer dans les bornes de collectes à textile, disposées partout sur le territoire

TEXTILE D'HABILLEMENT, LINGE DE MAISON ET CHAUSSURES (TLC)

- ▶ propre et sec même abîmé
- ▶ en sac
- ▶ chaussures liées par paire



Tous les TLC usagés (Textiles d'habillement, Linge de maison et Chaussures) peuvent être rapportés pour être valorisés. Pour plus d'informations sur la 2e vie de vos textiles déposés où pour trouver la borne la plus proche de chez vous, rendez-vous sur www.refashion.fr/citoyen



→ autres déchets à déposer en déchèterie

DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (DEEE)



Gros électroménagers froids et hors froids



Petits électroménagers



Ampoules, néons

DÉCHETS D'AMEUBLEMENT



Mobilier, literie, couettes, oreillers, etc.



DÉCHETS COMPOSTABLES



Résidus de jardin : branches, tailles et tontes

DÉCHETS DANGEREUX



Déchets dangereux des ménages



Piles et accumulateurs



Batteries



Extincteur



Huile de vidange



Huile de friture



DÉCHETS VALORISABLES



Ferrailles, métaux



Cartons



Bois

AUTRES DÉCHETS



Inertes, déblais, gravats



Tout venant non valorisable

DÉCHETS SPÉCIFIQUES

AMIANTE LIÉ | > Uniquement sur rendez-vous à Tourlaville, Gréville-Hague, Les Pieux, Port-Bail et Valognes.

PNEUMATIQUES | > Uniquement à Gréville-Hague, Querqueville, Cherbourg-Octeville, Tourlaville, Varouville, Le Ham, Port-Bail, Bricquebec et Héauville.

Sur lecotentin.fr, retrouvez :

- ▶ Toutes les informations sur les consignes de tri,
- ▶ Les jours et horaires d'ouverture des déchèteries,
- ▶ Les modalités pour les dépôts d'amiante

